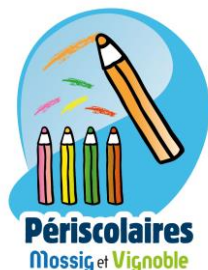




FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



Projet Pédagogique

Péris'Kolor — Périscolaire de Kehlbach

*Accueil périscolaire de la Communauté de Communes de la
Mossig et du Vignoble*

Arnaud THIRY

Du 1^{er} septembre 2020 au 06 juillet 2021

0670183AP000520-E01

Avec le partenariat de :



www.bas-rhin.fr



1. Le Cadre

La FDMJC d'Alsace a été déléguée par la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble pour la gestion et l'organisation de la structure périscolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Dangolsheim, Kehlbach.

En lien avec son projet éducatif visant à « *former des citoyens actifs dans une communauté vivante* » (cf. *projet éducatif*), le projet pédagogique qui suit vise à spécifier les objectifs propres à la structure périscolaire, l'ALSH ou le séjour précité.

A. Lieu d'implantation

La structure se situe au 37 rue de l'église à Dangolsheim (67310)

Elle est composée :

d'une salle de restauration
de deux salles d'activités
de sanitaires filles et garçons (séparés)
de sanitaires pour personne en situation de handicap
de sanitaires pour le personnel encadrant
d'une cuisine
d'un bureau de direction
d'une cour extérieure
d'un espace vert

L'aménagement est ainsi fait que nous pouvons accueillir des personnes en situation de handicap.

B. Le numéro de déclaration

Le numéro de déclaration est le suivant : 0670183AP000520-E01

C. Encadrement

L'équipe est composée de deux personnes :

- un directeur, Arnaud THIRY (BAFA, BAFA et PSC1)
- une animatrice, Carine FRASER (BAFA, AFPS)

D. Public accueilli

Les enfants accueillis sont âgés de 6 à 10 ans, tous scolarisés en primaire sur trois sites différents : Berbieten, Dangolsheim et Flexbourg. La capacité maximale d'accueil est fixée à 24 enfants.

Tous résident dans la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble.

2. Fonctionnement

A. Modalités de préparation :

Tout au long de l'année, deux réunions de préparations sont prévues par semaine : une le lundi après-midi, une autre le jeudi après-midi.

Ces réunions ont deux objectifs:

- faire le point avec l'équipe sur la semaine passée, le ou les événements importants (enfants, parents, périscolaire ou autre)
- préparer les activités ou projets de la structure, collectifs ou individuels.

B. Jours d'ouverture :

La structure est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour l'accueil des enfants de 11h40 à 13h40 et de 16h10 à 18h30. Une permanence pour des rendez-vous est en place entre 14h et 16h sur ces mêmes journées.

Le site reste fermé les mercredis et durant les vacances, petites ou grandes. D'autres structures sur le territoire Mossig et Vignoble restent ouvertes sur ces périodes.

C. Organisation d'une journée type :

Sur le temps de midi, 11h40-13h40 :

- Les enfants scolarisés à Dangolsheim sont récupérés devant l'école, ceux venant des écoles de Bergieten et Flexbourg sont récupérés au bus qui s'arrête juste en bas du périscolaire.
- Celles et ceux venant de Flexbourg et Bergbieten reprenant le bus à 13h10, passent en premier pour le service du repas et ont jusqu'à 12h45 maximum pour manger et débarrasser leur table.
- Le second groupe, en activité ou temps libre de 11h40 à 12h45, a de 12h45 à 13h30 pour prendre son repas et débarrasser et sont ensuite déposés à l'école pour 13h35.
- Avant et après chaque temps de repas, passage aux sanitaires.
- Au vu de la crise sanitaire actuelle, nous faisons en sorte de limiter le plus possible le brassage entre les deux groupes sur le temps de midi.
- Le nettoyage des tables et de chaises est assuré entre les deux services.
- L'équipe veille à ce que le temps de midi soit à la fois convivial, reposant, divertissant et ludique afin de permettre aux enfants de faire une pause dans leur journée.

Sur le temps du soir, 16h10-18h30 :

- Les enfants scolarisés à Dangolsheim sont récupérés devant l'école, ceux venant des écoles de Bergieten et Flexbourg sont récupérés au bus qui s'arrête juste en bas du périscolaire.
- Un temps libre leur est proposé jusqu'à 16h30.
- Temps du goûter de 16h30 à 17h maximum.
- Un temps de devoir est organisé les lundis et jeudis soirs pour celles et ceux qui en ont dans la salle de restauration (après nettoyage) pour laisser les salles d'activités aux autres enfants.
- Pour les enfants qui n'en n'auraient pas ou les auraient fini, ils peuvent être en temps libre ou faire les activités proposées et projets en cours.
- Avant et après le goûter, passage aux sanitaires.
- Au vu de la crise sanitaire actuelle, nous faisons en sorte de limiter le plus possible le brassage entre les deux groupes sur le temps de midi.

- Tout comme le temps de midi, l'équipe veille à ce que ce temps soit à la fois convivial, reposant, divertissant et ludique
- Les parents peuvent venir récupérer leur enfant quand ils le souhaitent, 18h30 étant l'heure de fermeture de la structure.

D. Communication :

Une brochure est distribuée aux familles en début d'année. Celle-ci présente :

- les tarifs
- les modalités d'inscriptions pour les mercredis et les différents temps de vacances avec mise à disposition des fiches d'inscription et des fiches sanitaires de liaison
- la liste des structures du territoire, leurs coordonnées ainsi que les périodes d'ouverture

Concernant le périscolaire, la majeure partie de la communication se fera par mail et par affichage au besoin, tout cela dans l'objectif de tenir informé le plus grand nombre de personnes.

Bien évidemment, l'équipe reste disponible auprès des familles.

E. Mini-séjours :

Aucun mini séjour n'est organisé durant l'année scolaire 2020-2021.

F. Accueil des publics en situation de handicaps :

L'accueil d'enfants porteurs de handicap ou d'un trouble de la santé dans les accueils de loisirs vise à changer le regard que nous portons sur les personnes dites « différentes ». Sa mise en œuvre s'exprime par l'objectif qui concerne la vie en collectivité. L'équipe de direction mettra en place un protocole d'accueil individualisé (PAI), avec le concours de la famille et du médecin traitant, qui tiendra compte de l'état de santé de l'enfant, de l'accompagnement médical ainsi que de la formation des personnels de l'accueil.

Des dispositions matérielles pour faciliter l'intégration d'enfants à mobilité réduite ont également été mises en place :

- accès avec palier
- équipement de plein pied
- larges portes
- sanitaires aménagés

Actuellement, nous n'accueillons pas d'enfants en situation de handicap.

G. Spécificités COVID-19

Bien que tous les enfants soient revenus dans la structure, des mesures sont encore prises au vu de la crise sanitaire actuelle. Celles-ci ne sont plus aussi strictes et restrictives qu'à la période du déconfinement mais certaines sont mises en place afin de limiter le plus possible le développement du virus et la contamination collective :

- Séparation en deux groupes : les enfants scolarisés à l'école de Dangolsheim et ceux venant en bus de Flexbourg et Berbieten. Nous faisons en sorte qu'ils ne se croisent pas du tout ou le moins possible lors de leur présence dans les locaux et en extérieur en limitant au moins d'un mètre la distance entre les deux.
- Nettoyage des tables et des chaises entre les deux services.
- Nettoyage des tables et chaises de toutes les salles ainsi que des sanitaires entre le temps du midi et le temps du soir.
- Port du masque par l'équipe pendant tout le temps de présence des enfants.
- Equipe qui mange en même temps que l'es enfants mais qui est séparée d'eux.

- Gel désinfectant à disposition
- Les parents se présentant à l'entrée (sonnette) mais attendent en extérieur que leur enfant se prépare.

3. Objectifs pédagogiques

A l'instar de l'école ou de tout autre lieu pendant accueillir des enfants (les clubs de sport par exemple), le périscolaire est un lieu de vie dans lequel l'enfant va grandir, grandir avec les autres, se découvrir et découvrir de nouvelles personnes (enfants, équipe encadrante), des activités...le monde d'une manière générale, ou tout du moins une partie.

Evidemment, il n'est pas question de supplanter l'école et encore moins les parents mais d'être un nouvel acteur dans le développement et l'épanouissement de l'enfant. Le périscolaire doit alors se placer comme co-éducateur, être à la fois dans le prolongement de ce qu'apportent les parents et l'école mais aussi une possibilité de re (découvrir) les choses autrement.

- **La socialisation**

Sans qu'il sans rende directement compte à sa naissance, l'enfant est amené à vivre au sein d'un groupe d'individus, sa famille : son père et sa mère, frère et sœur dans certains cas. Au fur et à mesure qu'il grandit, il intègre et fréquente de nouveaux groupes, de manière imposée (à l'école) ou volontaire (les copains). Ces différents groupes sont généralement régis par un ensemble de règles, de normes qui permettent à celui-ci de se maintenir et de fonctionner dans de bonnes conditions.

Au périscolaire, cela se traduit par l'élaboration de règles de vie afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble. Dans un soucis d'égalité, cette mise en place se fait conjointement entre les enfants et l'équipe : de cette manière, tout le monde est à égalité. En cas d'incompréhension, les règles et les raisons de leur mise en place sont expliquées aux enfants.

Nous chercherons aussi à développer chez l'enfant deux notions, qui peuvent paraître opposées de prime abord : l'individuel et le collectif. La première car au fur et à mesure de son évolution, l'enfant (puis l'adolescent et l'adulte) sera amené, dans certaines situations, à se débrouiller seul. La seconde car tout au long de sa vie, il évoluera également en collectivité : prendre conscience de l'autre, la compréhension et l'acceptation des différences, savoir vivre avec l'autre. Le collectif, si on y regarde d'un peu plus près, n'est que la somme d'individualités : c'est cette somme qui permet de développer la richesse et les spécificités d'un groupe.

- **La responsabilisation**

La notion de responsabilisation suivra l'enfant dans toute sa vie, il est donc primordial qu'elle lui soit expliquée et acquise au plus vite. Cela passe par une sensibilisation et une illustration de ce qu'est la responsabilisation, le fait que chaque acte, bon ou mauvais, amène à une conséquence qui aura des répercussions plus ou moins importantes sur lui.

L'équipe aura donc a cœur de laisser choisir, dans la mesure du possible, ce que souhaite faire l'enfant. Bien évidemment, elle aura à charge d'être force de proposition afin de permettre la variété des activités/projets adaptées à tout le monde mais aussi de tenir compte des envies et souhaits des enfants. En plus des activités, ils pourront prendre part à une partie de la vie de la structure : mettre la table, préparation des menus du goûter, etc... Au fur et à mesure de l'année, ces possibilités de participation seront entendues.

Avant chaque période de vacances, des petits bilans enfants/équipe seront fait : durant ces derniers, ils seront libres de s'exprimer sur le qu'ils pensent du périscolaire, ce qu'ils aiment ou non...le tout dans le respect et la bienveillance de toutes et tous.

- **La découverte**

La découverte, ou la nouveauté, peut faire peur ou tout du moins nous faire être sur la retenue car nous nous retrouvons confrontés à quelque chose que nous ne connaissons pas, que nous ne maîtrisons pas.

Le périscolaire doit être un lieu de nouveautés et de découvertes plus ou moins fréquentes mais cela doit se faire avec bienveillance, en amenant la dite découverte en amont auprès des enfants, l'expliquer et répondre aux questions qu'ils pourraient avoir. Tout comme les activités, cela devra être adapté à leur âge.

La découverte peut être multiple :

- Lors des différents temps de restaurations : nouveaux aliments, aliment connu mais préparé d'une manière différente, ...
- Lors des activités ou projets menés tout au long de l'année.
- A l'arrivée d'une nouvelle personne dans la structure : dans l'équipe ou parmi les enfants.

Cela doit se faire de manière rassurante et sécurisante pour permettre une meilleure adoption par tous.

• **Le développement local et partenarial**

Le périscolaire, de par sa localisation géographique et territoriale, ne peut que s'ouvrir sur son environnement pour son développement et son enrichissement.

Les échanges peuvent se faire aussi bien avec les autres structures du territoire qu'avec les écoles du RPI du Kehlbach ou encore l'Animation Jeunes.

Les producteurs et commerces locaux peuvent eux aussi être mis à l'honneur lors des goûters (fruits, pain, etc...).

Tout au long de l'année, les parents seront sollicités pour des projets ou des événements qui se dérouleront au périscolaire ou sur le territoire, le but étant de montrer que toutes et tous peuvent avoir une importance dans le bon fonctionnement et la vie de la structure.

• **La participation**

La participation est signe de vie ! Mais elle doit être suscitée, motivée et amenée par l'équipe mais aussi par les enfants : les deux sont extrêmement liés et presque interdépendants. Comme cela a été dit plus haut, le collectif est une somme d'individus : chaque individu en participant apportera donc une petite part de soi dans un projet plus global et commun.

Plus concrètement, en laissant une part non négligeable aux propositions des enfants, en les intégrant dans le vie de la structure, nous parviendrons à leur donner envie de participer et de s'investir au sein même du périscolaire. Une part importante sera donc donnée aux temps collectifs (restauration, animation ou temps libres) et à des projets qui ont du sens à la fois pour eux et l'équipe.

4. Les moyens

Pour aboutir à la réalisation de nos objectifs, nous disposons :

- D'une équipe qualifiée et complémentaire dans ces capacités, ces connaissances et compétences.
- D'une pédagogie qui se veut bienveillante, à l'écoute de tous et qui permettra à chacun de se développer à son rythme et donc de s'épanouir.
- De locaux qui peuvent être aménagés en fonction des besoins de tel ou tel projet ou activité.
- D'un matériel pédagogique divers et varié
- D'un budget et outils de gestion

5. L'évaluation

L'évaluation de fera selon trois critères :

- L'équipe : durant les réunions hebdomadaires, l'équipe pour évaluer l'état d'avancement des projets, les problèmes rencontrés, les solutions trouvées. Ces bilans sont nécessaires quant au bon fonctionnement de la structure et pour les ajustements éventuels à faire. C'est également durant ces réunions, mais avec une périodicité moindre, que sera évalué le projet pédagogique. Ce dernier sera repris point par point afin de voir où nous nous situons : voir le chemin parcouru et ce qu'il nous reste à faire. Ce dernier pourra aussi être modifié si nécessaire.
- Les enfants : toute remarque constructive venant des enfants sera prise en compte. Les bilans d'avant vacances seront aussi nécessaires pour connaître leur ressenti face à ce qui est mis en place. Nous en profiterons aussi pour prendre en compte leurs souhaits et envies pour le reste de l'année. Leur participation/leurs propositions sera aussi un outil de mesure pour l'équipe afin de rendre compte de leur intérêt et de leur « qualité de vie » dans la structure.
- Les parents : les échanges pourront se faire à la fois par mail mais aussi de vive voix pour celles et ceux venant récupérer leur enfant. Leur participation aux événements, les retours suites aux mails, les échanges que l'on pourra avoir avec eux seront autant de moyens de connaître leur intérêt qu'ils portent à la structure et à ce qui y est fait.